

Le Québec a ici des intérêts singulièrement importants, puisqu'on y trouve 60 p. 100 des emplois offerts par l'industrie textile. Il existe donc, entre les besoins maxima et minima de l'industrie au Québec, une marge de 53,000 emplois créés indirectement par l'industrie textile. Ces chiffres représentent environ 20 p. 100 des nouvelles possibilités d'emploi dans la province, d'ici les cinq prochaines années.

En 1969, l'industrie textile, au Québec, était au quatrième rang quand à la valeur de ses expéditions, qui s'élèvent à 650 millions de dollars. Les usines, en grande partie, sont situées dans les Cantons de l'Est et dans les régions rurales, où il serait difficile de créer immédiatement de nouveaux emplois, et ce dans un temps relativement court si, par malheur, on devait déplorer de nouvelles mises à pied.

J'ai confiance, monsieur le président, que le projet de loi présentement à l'étude apportera une amélioration sensible aux conditions qui prévalent dans l'industrie textile canadienne.

Évidemment, ce projet de loi, comme tous les autres, n'est pas parfait, car il n'y a rien de parfait en ce monde. Il faudra avoir l'œil ouvert et prévoir les corrections qui devront être faites de temps à autre, car il n'y a rien de permanent. Il faut toujours travailler à améliorer nos conditions de vie et les lois de notre pays.

Dans le passé, le gouvernement a été timide dans ses interventions, et chaque délai à intervenir a contribué à empirer la situation. J'espère donc que l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce sera plus ferme à l'avenir, et je l'invite également à présenter une mesure semblable, pour étudier la situation qui prévaut actuellement dans l'industrie de la chaussure au Canada.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): La parole est au député de South Western Nova (M. Comeau).

[Français]

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, le bill C-215 était attendu depuis très longtemps. Les manufacturiers de produits textiles attendent depuis longtemps que le gouvernement prenne certaines dispositions à leur égard.

Ce bill m'intéresse particulièrement, parce qu'il existe dans ma circonscription une manufacture de produits textiles qui emploie près de 600 personnes et, apparemment, c'est la plus grosse dans ma circonscription.

L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) nous a offert, hier soir, un cours, et non un discours, sur l'industrie textile. Il semblait être encore à l'université mais, tout de même, il nous a fait un certain exposé de ce qui s'est produit dans l'industrie textile. Il a parlé de la participation du Canada à une exposition en Allemagne en 1970, et il a dit que cela nous permettrait de conquérir un marché d'environ 10 millions pour nos produits canadiens.

Il a parlé d'exportations aux États-Unis, de la participation de *Fashion Canada*, mais il m'est impossible de comprendre comment un ministre peut venir à la Cham-

bre et dire que tout est rose dans cette industrie, quand il connaît...

Une voix: Tout est rouge!

M. Comeau: Peut-être, quand il sait lui-même que cette industrie est aux prises avec des difficultés et continuera à en avoir dans l'avenir.

J'espère que le bill, auquel je ne m'oppose pas, réglera ces problèmes et ramènera l'industrie textile sur un bon pied.

Les honorables ministres du Travail et des Finances (MM. Mackasey et Benson) ont, eux aussi, la semaine dernière, dit que tout était rose, quand ils parlaient du chômage. C'est ainsi que parlent les membres du cabinet. Ils ont tendance à adopter cette attitude.

M. Prud'homme: Ils sont optimistes.

M. Comeau: C'est beau d'être optimiste, mais il faut aussi être réaliste. Il est vrai que les produits canadiens sont supérieurs à ceux qui proviennent d'autres pays, et j'en félicite des dirigeants de l'industrie textile.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a parlé de consultations qu'il a eues avec des représentants d'autres pays, et il a dit qu'il ne voulait pas prendre position unilatéralement.

[Traduction]

Le ministre a tiré orgueil du fait que le Canada est le premier pays qui fournisse une protection contre les préjudices causés à l'industrie. Ce n'est que juste en l'occurrence, parce que le Canada s'est fait escroquer comme d'ailleurs l'industrie en question. C'est le seul pays qui doit protéger ses marchés parce qu'il est le seul à être réellement escroqué. Le ministre a averti les députés, et il s'adressait surtout aux députés de l'opposition, qu'ils ne devaient pas avoir le sentiment que le bill est trop protectionniste. Qui s'oppose dans ce cas à la protection de notre industrie et de ses produits? Le ministre ne pensait pas aux députés de l'opposition, mais plutôt à certains de ses collègues, car il sait combien il lui a été difficile d'arracher la décision à l'égard de cette mesure. Il sait que depuis deux ans et demi il essaie de la présenter mais qu'il en a été empêché à cause de l'opposition du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang), du ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson) et d'autres. Je ne crains pas le protectionnisme, mais certains de ses collègues le redoutent. Je veux que cette industrie canadienne et ses produits soient protégés. Depuis deux ans et demi que je suis ici, nous exhortons le ministre à agir. Le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) a marmotté quelque chose, mais je n'ai pas saisi sa remarque. Le ministre, ce grand universitaire, nous a donné un cours sur les textiles.

• (2.50 p.m.)

L'hon. M. Pepin: Dont on avait grand besoin.

M. Comeau: Il a déjà eu l'occasion de parler de textiles.

Une voix: Et le député à la chemise rouge, alors?